

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

No

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

**DISCOURS
DE S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

45EME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXECUTIF
18-19 JUILLET 2024 ACCRA (GHANA)**

**Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Mesdames Messieurs les membres du Conseil,
Madame la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine,
Mesdames et Messieurs les Commissaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, membres du Comité des
Représentants permanents,
Monsieur le Secrétaire exécutif de la Commission économique des
Nations unies pour l'Afrique,
Monsieur le Président du Groupe de la Banque africaine de
Développement,
Mesdames et Messieurs les chefs des organes de l'Union africaine,
Madame et Messieurs les Secrétares exécutifs/généraux des
Communautés économiques régionales et des Mécanismes
régionaux,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais avant tout propos exprimer, au nom de la Commission de l'Union africaine et en mon nom propre, nos vifs remerciements aux plus hautes autorités ghanéennes, au premier rang desquelles, le Président de la République, S.E. Nana Akufo-Addo ainsi qu'au gouvernement et au peuple frère du Ghana, pour avoir accepté d'accueillir cette 45ème Session du Conseil exécutif et pour toutes les facilités mises à notre disposition en vue de son succès. Rien de surprenant à cela, nous sommes bien dans la légendaire tradition d'accueil de ce grand peuple du Ghana.

Dans l'histoire politique de l'Afrique, le Ghana résonne d'une charge symbolique permanente, jamais entamée par le temps qui passe. L'esprit et le souvenir toujours vivant du héros du panafricanisme qu'était le Dr. Kwame Nkrumah, ce géant de la pensée africaine, nous enveloppent et nous inspirent, toutes les fois que nous foulons cette terre qui l'a vu naître et susciter bien des émules jusqu'aujourd'hui.

Je reste convaincu que nos travaux, se déroulant à l'ombre de cette icône de la renaissance de l'Afrique unie autour des valeurs centrales d'affirmation de soi, de dépassement de soi et de persévérance, nous permettront, in fine, de franchir un nouveau pas significatif vers « l'Afrique que nous voulons ».

Mesdames et Messieurs,

La fin de vos travaux de la session précédente de février dernier avait été sanctionnée par un ensemble de décisions adoptées sur diverses questions. Leur mise en œuvre était assignée à la Commission et au Comité des Représentants permanents, à titre principal.

Le devoir que m'impose la présente intervention est de vous rendre compte de l'état de mise en œuvre de ces décisions. L'esprit qui nous anime à cet égard inspire toutes nos autres observations. Anticipant sur le rapport du COREP qui présente l'avantage d'un traitement systématique de l'ensemble des préoccupations de notre Union et

dont le contenu vous sera présenté par sa présidente dont je salue le dynamisme, le dévouement et l'efficacité, je voudrais, brièvement, mettre en relief certains points saillants.

Le projet de budget au titre de l'année 2025 qui vous est soumis a fait l'objet, en amont, d'une préparation minutieuse avec la mise à contribution de toutes les compétences appelées à y contribuer. Le niveau des contributions statutaires des États membres, plafonné à 200 millions de dollars américains, en lieu et place des 250 millions fixés par votre Conseil en 2023, a certes pris en compte les tensions de trésorerie auxquelles se trouvent confrontés la plupart de nos États membres.

Toutefois, cette réduction budgétaire pose deux problèmes d'ordre structurel : d'abord, l'accentuation de la dépendance de l'UA vis-à-vis de nos partenaires, par ailleurs régulièrement décriée y compris au sein de votre honorable Conseil. Le second problème porte sur la cohérence de la politique de l'UA, très ambitieuse en matière d'intégration et de développement, avec ses capacités réelles de financement. Puisque les financements en provenance des partenaires sont très volatiles comme l'atteste le taux de décaissement des fonds inférieur aux engagements, il me semble important et opportun de se saisir de cette double problématique et de se prononcer la-dessus.

Excellence Monsieur le Président,

L'opérationnalisation du Fonds pour la paix et l'adoption du principe de financement des missions africaines de maintien de la paix sur les ressources pérennes des Nations Unies se sont inscrites dans une lignée de progrès sectoriels significatifs. L'amplification de ces avancées pourrait bien, à terme, amorcer une ère nouvelle de réduction sensible de notre dépendance vis-à-vis des partenaires internationaux dans les exigences de paix et de financement des opérations de soutien à celle-ci.

La pérennité de ce Fonds tiendra à la qualité de sa gouvernance, à une politique d'investissement à la fois prudente et efficace, et davantage à une politique de transparence, destinée à encourager des réponses favorables aux appels lancés aux différents contributeurs sollicités.

Parmi ces contributeurs, il faut déjà inscrire en bonne place le personnel de l'UA, et notamment de la Commission. En effet, l'association du personnel a récemment lancé une campagne de contributions volontaires au Fonds pour la paix. Je salue chaleureusement cet acte dont la symbolique témoigne de la prégnance de l'enjeu sécuritaire sur notre continent et qui indique avec éloquence que la paix mérite les sacrifices de tous.

Dans le même ordre d'idées, je me permets de rappeler qu'au cours du lancement de la deuxième décennie de l'Agenda 2063, votre conseil a décidé de mettre en place un fonds pour accompagner la mise en œuvre de ladite décennie. Cette décision appelle une

attention particulière et nécessite des mesures concrètes pour rompre avec le terrible paradoxe de multiplication des créations sans mesures d'application conséquentes.

À l'évidence la gestion et le management de tous ces efforts sont tributaires d'une série de questions en tête desquelles se situe celle des audits internes et externes. Un examen plus rigoureux est à faire ici pour que les insuffisances mises en relief dans les rapports d'audit soient mieux traitées et des réponses appropriées leur soient apportées.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de la participation de l'UA aux travaux du G20, il convient de mentionner que le projet du texte d'orientation du G20 mettant en évidence les priorités de l'UA et son immense potentiel de contribution est désormais disponible. En concertation entre la Présidence en exercice et la Commission, le sherpa et le sous-sherpa de l'UA ont été désignés. La Banque africaine de Développement et la Banque africaine d'import –export, Afreximbank, ont exprimé leur disposition à accompagner le financement de l'action des représentants de l'Union aux réunions du G20.

Cela, évidemment ne devrait, en aucun cas dispenser notre organisation de prendre ses responsabilités propres dans cet exercice

général de mobilisation des ressources financières et humaines. Il en va de la crédibilité et de l'efficacité de notre organisation.

Le thème de l'UA, au titre de l'année 2025, est intitulé « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations ». La problématique de réparation due aux Africains, du continent et de la diaspora, n'est pas nouvelle. Elle est consubstantielle à l'OUA qui l'a toujours formulée. C'est donc un travail amorcé depuis longtemps. Il consiste à élaborer un programme politique et à évaluer la problématique des réparations sous son angle principal, celui du préjudice causé à l'Afrique à travers la traite négrière, l'esclavage, le colonialisme et le néocolonialisme.

Ce thème, dont la pertinence et l'actualité sont au-dessus de tout doute, s'inscrit dans le prolongement de la Conférence internationale tenue ici même au Ghana l'année dernière, en 2023, sur le thème « Constituer un front uni pour promouvoir la cause de la justice et le paiement des réparations aux Africains ».

Le thème proposé pour l'année 2025 vise donc à donner une plus grande visibilité à ce « Front uni » pour une efficacité plus accrue dans cette quête considérée comme un droit inaliénable. Il vous appartient d'apprécier, à cet égard, le projet de stratégie soumis à votre examen aux fins de répondre à nos préoccupations et à nos aspirations légitimes.

Mesdames et Messieurs,

Conformément à votre décision prise en février dernier sur la situation au PAP, des élections ont été conduites pour pourvoir les postes vacants au sein du Bureau. Par ailleurs, le travail sur le cadre opérationnel définissant les rôles respectifs du Bureau du PAP et du Secrétariat a effectivement commencé et un rapport d'étape est disponible.

Malheureusement, l'audit par le conseil des vérificateurs extérieurs a été contrarié par des questions d'ordre technique, dont l'absence d'une ligne budgétaire au titre du budget en cours. Ces bons résultats attestent d'un retour heureux au fonctionnement normal de cette importante institution de notre Union.

Pour conclure sur ce point, je voudrais à travers votre Conseil, à la faveur de cette normalisation de la vie du PAP, exhorter les États membres qui ne l'ont pas encore fait, à travers votre Conseil, à signer et à ratifier le Protocole de Maputo pour qu'enfin le PAP entre dans la pleine fonctionnalité caractéristique de tous les parlements.

Si le PAP a retrouvé la sérénité fonctionnelle, ce n'est pas encore le cas à la Commission de l'Union africaine sur l'énergie nucléaire, AFCONE, où le secrétaire exécutif continue de s'enfermer dans une regrettable posture de défiance de l'autorité établie en se refusant à reconnaître les liens de subordination qui le lient à tous les niveaux

hiérarchiques dont il dépend. La procédure disciplinaire à son encontre est achevée et la séparation sera actée. Nous n'avons nullement l'intention d'accepter la moindre tolérance aux violations flagrantes de nos règles de procédure.

Mesdames et Messieurs,

Les actions en vue de l'opérationnalisation de l'Agence humanitaire africaine (AHA) ont porté essentiellement sur le projet d'adoption de sa structure soumis à votre examen et approbation. L'effectif initial à recruter a été défini, assorti de l'estimation du coût global nécessaire au démarrage effectif de ses activités dont le déploiement total est étalé sur cinq ans.

Je voudrais lancer un vibrant appel aux États membres et à tous les partenaires afin qu'ils donnent une suite favorable aux engagements de contribution qu'ils ont solennellement pris. La mise en place de cette Agence augmentera l'efficacité de notre mécanisme d'aide humanitaire.

C'est pour moi le lieu de remercier la République d'Afrique du Sud pour sa contribution volontaire à l'UA pour l'aider à mieux faire face aux nombreuses urgences humanitaires qui l'interpellent.

Quant au Centre d'excellence pour les marchés inclusifs en Afrique, AIMEC, l'accord de siège avec le pays hôte, la République Tunisienne,

a été signé en 2022. Sa structure, examinée par les instances compétentes, est soumise à votre examen pour approbation. Ce Centre va jouer un important rôle dans la conduite des initiatives économiques, promouvoir les entreprises et les partenariats, s'inscrivant ainsi dans une relation de complémentarité optimale avec la ZLECAf.

L'opérationnalisation de ce Centre, dont le coût initial a déjà été déterminé, s'étalera dans le temps et s'accomplira en deux phases. La République Tunisienne s'est engagée à apporter un soutien à l'opérationnalisation de ce Centre. Qu'elle trouve ici l'expression de la gratitude de l'UA.

Comment ne pas évoquer l'état des préparatifs de notre participation à ce grand événement, le Sommet de l'avenir des Nations unies prévue au mois de septembre prochain à New York. Vous le savez, sa thématique majeure, « Gouverner l'Intelligence artificielle au bénéfice de l'humanité », souligne implicitement l'ambivalence de l'Intelligence artificielle, dont les usages peuvent également contrarier les principes éthiques communément admis. Vous savez autant que moi, sinon plus, combien cette dimension est sensible au regard de nos cultures, croyances et valeurs propres.

Dans un esprit de vigilance critique, l'Union africaine a élaboré deux importants documents, à savoir le Pacte numérique africain et la stratégie continentale de l'Intelligence artificielle. Après examen et

adoption par les soins de votre Conseil, ces textes serviront d'instruments de plaidoyer en faveur de la position africaine commune dans les négociations devant aboutir à l'élaboration finale du Pacte numérique mondial.

Il me paraît important de conclure mon propos par un appel aux États membres en faveur de la promotion des activités sportives sur notre continent. Est-il encore besoin de souligner le rôle que joue le sport dans le rapprochement des nations et des peuples. Nous avons tous salué le Ghana pour la qualité de l'organisation de la 13ème édition des jeux africains l'année dernière en 2023. Je voudrais donc inviter les États membres à amplifier leurs investissements politiques, financiers et éducatifs dans les activités sportives, levier quasi magique d'épanouissement de la jeunesse et de rayonnement des Nations.

Mon souhait le plus ardent, ici, est que nous réussissions à faire des prochains jeux africains de 2027 en Égypte ce grand moment d'accomplissement du rêve de notre jeunesse dans ce domaine. Notre vaste mobilisation de soutien au succès de l'événement YouthConnekt qui sera organisé au Rwanda au mois d'octobre prochain, ne serait pas un moindre cadeau à la jeunesse africaine et du monde. Que la jeunesse africaine sportive, entrepreneuriale et innovatrice trouve ici mes meilleurs souhaits de succès de telles grandes entreprises. Je profite de cette tribune pour

souhaiter à nos athlètes qui prendront part aux Jeux olympiques de Paris dans quelques jours, pleins succès.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.